



Besançon le 15 mai 2023,

Bien chères et chers ami(e)s sociétaires,

En janvier dernier, à la faveur de la diffusion de « Centurie 25 », notre bulletin de liaison périodique, je mettais à profit l'éditorial pour tenter d'esquisser, avec vous, **nos priorités d'action pour les 3 prochaines années**. Depuis, le bureau élargi de la SMLH 25 a poursuivi sa réflexion : et la stratégie proposée a été adoptée. Il est donc temps pour moi de vous faire partager notre « **feuille de route** » : elle explicite les orientations décrites dans mon premier message. C'est le sens de ce courrier.

Toutefois, dans notre processus de validation, notre **Assemblée de section** dont vous êtes membre constituera un rendez-vous essentiel. Merci d'en réserver la date d'ores et déjà sur votre agenda : **elle se tiendra le 22 septembre prochain, de 10 heures à 15 heures au sein d'Action Philippe STREIT 5 Rue Emile Streit, ANTEUIL-25340**, structure créée par notre nouvel adhérent Bernard STREIT pour permettre la réinsertion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap. **Elle se déroulera avec la participation exceptionnelle de Jean-Marie LUCAS, Délégué général de la SMLH**. Ainsi pourrons-nous échanger et enrichir les priorités que nous souhaitons nous donner pour les 3 ans à venir. Celles-ci s'organiseront autour de 3 axes :

1. **L'entraide et la solidarité entre ses membres** : c'est une des raisons pour lesquelles la SMLH est née en 1921. Nous avons en effet un devoir de présence et d'amitié pérenne auprès de celles et ceux qui sont touchés par la maladie, la perte d'autonomie ou la solitude. Les comités de Besançon et Montbéliard sont engagés depuis longtemps sur cette priorité. La SMLH 25 soutient et accompagne toutes les initiatives. Elle souhaite prolonger cette action en direction de toutes celles et ceux qui sont isolés, particulièrement en EHPAD. Devant le vieillissement de nos membres, nous avons un besoin croissant de « visiteurs » : merci de vous faire connaître auprès de vos présidents de comité. Vous serez accueillis comme des « bienfaiteurs » !
2. **Contribution au renforcement de la cohésion nationale au service de notre jeunesse** :
 - 2.1 : **Les « chemins de l'honneur » (Prix jeune)** mis en place en 2010 par notre ami Jean-Claude DUVERGET, alors président du Comité de Besançon, reste notre action phare. Cette initiative vise à distinguer des jeunes du département pour leur engagement, leur sens civique et leur dévouement. Elle est aujourd'hui installée dans la durée grâce à une convention que la SMLH 25 a signée le 14 décembre 2022 avec les partenaires, le Conseil Départemental du Doubs, l'Association des Maires du Doubs et l'Éducation Nationale (DASEN 25). J'ai demandé à Michel VAUTROT, notre Vice-président, d'assurer en notre nom le pilotage de l'opération. Il a mandat, en particulier, pour amplifier la résonance de cette action, de faire en sorte que la cible des jeunes susceptibles d'être mobilisés, soit élargie au plus

grand nombre. La détection des lauréats pour l'année 2023 est en cours et la remise des prix aura lieu en fin d'année.

2.2 Valorisation de l'Apprentissage, comme voie de réussite et d'intégration. Trop souvent l'apprentissage et l'enseignement professionnel sont considérés comme des filières réservées aux jeunes en situation d'échec scolaire. Nous souhaitons apporter notre contribution à cet enjeu de promotion professionnelle et sociale avec l'implication de la présidente de Région, de l'Éducation nationale (DASEN 25) et de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Doubs. Ce faisant, nous avons la conviction de servir la promotion de l'excellence française et surtout le renforcement de la cohésion nationale. Concrètement, nous mettrons en lumière (pour cette première année), à l'échelle départementale, **une dizaine de parcours d'apprentissage** jugés « méritants » et réussis. Ils seront sélectionnés par les directeurs de CFA sur la base de 3 critères : le mérite, le projet professionnel et l'environnement social du candidat. Les dossiers des apprentis sélectionnés seront communiqués à la SMLH 25 pour le 10 juin prochain, dans la perspective d'une remise de prix organisée à 2 niveaux (départemental et national).

A l'échelle départementale : Afin de donner tout son prestige et toute sa visibilité à cette opération, une cérémonie de remise de prix sera organisée, début juillet, dans un cadre d'exception. Chaque lauréat sélectionné se verra remettre :

- Un diplôme de la SMLH
- Une médaille de prestige
- Un chèque de 200 €. Ce sont les adhérents de la SMLH qui financeront ces prix. De plus, des sponsors seront mobilisés par nos soins pour permettre le montage de l'opération.

A l'échelle nationale : En septembre prochain, la section départementale de la SMLH du Doubs constituera un jury, présidé par mes soins et qui devra choisir parmi les lauréats départementaux le lauréat du prix d'excellence appelé à représenter le Doubs au « Prix national des apprentis » de la SMLH organisé à Boulogne-Billancourt dans le cadre prestigieux de la « Seine musicale », en octobre 2023.

J'ai confié à Daniel CASSARD, notre Vice-Président, le soin de prendre le pilotage opérationnel de cette opération au plan départemental.

2.3 Développement du parrainage et du mentorat : la Fondation « Un Avenir Ensemble » présidée par le Grand Chancelier de la Légion d'Honneur, et représentée dans notre Région par Michèle HUGEL, référente académique, est évidemment légitime pour rechercher, parmi nos adhérents, des parrains : ces derniers accompagnent, le plus souvent, des parcours d'études secondaires et supérieures sur la durée. La fondation intervient alors pour son propre compte et avec son ingénierie. Le rôle de la SMLH 25 se limite à assurer le relais de l'information auprès de nos adhérents. C'est ainsi qu'aujourd'hui certains de nos adhérents sont impliqués dans ces actions de parrainage au long cours.

Cependant nous sommes, pour la première année, directement impliqués sur des actions de mentorat au service d'un public jeune en situation défavorisée et accueilli au sein de l'École de la Deuxième Chance à Besançon (E2C25). Cette initiative est née d'un appel lancé par Jean-François COLOMBET, préfet du Doubs et adhérent de la SMLH, en direction des 2 grands ordres nationaux. Son attente : susciter parmi nos sociétaires des vocations de « mentors » pour accompagner les

jeunes qui sont demandeurs. Une première rencontre, à caractère informel, a été organisée en préfecture le 18 janvier dernier. Une quinzaine de nos adhérents ont fait connaître leur intérêt. Il nous faut désormais instrumenter et structurer nos interventions dans ce cadre. Ce travail est en cours d'aboutissement. Nous le conduisons de concert avec la direction de l'E2C25 et l'une de nos collègues Christine CHATOT-PIERRALLI, à qui j'ai confié le soin de conduire l'animation du dispositif opérationnel qui sera défini avant la fin du mois de mai. Les adhérents impliqués seront naturellement destinataires des dispositions arrêtées.

2.4 : Interventions diverses :

- A la demande, promotion des valeurs républicaines dans les écoles
- Accompagnement et soutien des initiatives solidaires de nos adhérents par exemple l'Association UKRAIDE animée par le docteur Patrice GAYET, l'Association Philippe STREIT animée par Bernard STREIT.

3. Promotion des valeurs de la Légion d'honneur :

3.1 La participation de tous ceux qui le peuvent aux manifestations patriotiques reste un vecteur privilégié.

3.2 L'hommage dû à nos « camarades » décédés reste un devoir prioritaire, organisé avec constance par les comités, avec l'utilisation de l'ensemble des insignes solennels prévus dans ce cadre (drapeau, médailles, remise de « palmes et palmettes LH » aux familles qui le souhaitent.) Nous avons décidé de restaurer la coutume de l'**avis de décès** publié dans l'Est Républicain sous le timbre SMLH. C'est la section qui, en lien avec chaque comité et avec l'accord des familles, organisera la publication selon une modalité de prise en charge financière de 50% par le comité et 50% par la section. Même si nous bénéficions, dans ce cadre, de tarifs préférentiels, nous convenons de vérifier chaque année, en bureau, la faisabilité financière de cette opération.

4. Facteurs clés de succès

La stratégie décrite porte en elle 3 conditions nécessaires à sa réussite. Il convient de les rappeler.

- a) Elle doit s'inscrire en totale **cohérence avec le projet associatif** de la SMLH. Ce qui est effectivement le cas. Nous sommes une association nationale : c'est pourquoi nous nous attacherons à rechercher avec le siège toutes les synergies possibles à la fois sur le champ opérationnel et aussi sur le plan financier. Ceux d'entre vous qui sont abonnés au journal national 'La Cohorte' ont pu lire dans le dernier numéro l'important reportage consacré à la région Bourgogne Franche-Comté, où notre section tient une bonne place.
- b) Sans vous, pas de vie associative possible : votre implication et votre engagement nous sont nécessaires. Cette situation crée pour nous des exigences de premier plan : au-delà des obligations statutaires, **nous avons le devoir de mieux vous informer**. C'est le sens de « Centurie 25 », des lettres des comités et de la section et divers supports. Toutefois, le courriel reste le moyen le plus économique et le plus rapide : *merci de nous communiquer vos adresses mail chaque fois que vous en disposez ou que vous en changez*. Enfin, un site « Internet » SMLH 25, destiné à vous informer en temps réel se met en place à l'échelle de la section du Doubs. Réalisé par nos secrétaire et secrétaire adjointe, les Professeures Dominique-

Angèle VUITTON et Christiane MOUGIN, il sera un outil interactif entre nous. Le prochain numéro de « Centurie 25 » vous livrera tous les modes d'usage et d'accès.

c) Notre SMLH est vieillissante et ne se renouvelle pas suffisamment. Dans ce contexte, il est donc essentiel que le plus grand nombre de décorés nous rejoigne. C'est pourquoi, au cours des dernières semaines, avec le bureau, nous avons engagé des actions de « prospection » systématique en direction de tous les adhérents potentiels. Nous avons profité de ces opérations d'actualisation pour améliorer la fiabilité de nos fichiers, condition d'une saine gestion de la vie associative.

J'ai toujours plaisir à vous rencontrer et à échanger avec vous. Ainsi, il y a quelques semaines, je croisais l'une des nôtres, médecin unanimement reconnue, et d'ailleurs distinguée par la LH, pour la qualité de son art et de son engagement. Au cours de notre échange, avec beaucoup de sincérité, elle me confiait ses doutes sur la SMLH et sa légitimité. Au fond me disait-elle notre association n'est-elle pas un rassemblement de notables, pratiquant l'entre-soi, dans une sorte de corporatisme qui n'ose pas dire son nom ? Si le corporatisme se définit par « une attitude qui vise à défendre les intérêts communs d'une caste », alors, convenons-en, nous n'avons aucun intérêt commun à préserver. La LH n'est pas davantage à défendre. La justification de notre SMLH est ailleurs : cette distinction que nous partageons loin de nous donner des droits nous impose des devoirs nouveaux. Au premier rang de ceux-ci, une exigence renforcée de fraternité. C'est notre raison d'être et c'est tout le sens du plan d'action qui vous est proposé.

Avec tous les membres du bureau de la SMLH 25, je reste à votre écoute.

Bien chaleureusement vôtre

Claude JEANNEROT,
Ancien Sénateur,
Président de la Section du Doubs de la SMLH
« Pavillon sur Cour et Jardin »
51 Rue Mégevand
25000 Besançon

RAPPEL : Notre prochaine **assemblée de Section SMLH** à laquelle vous êtes convié (e) se tiendra, en présence de **Jean-Marie LUCAS, Délégué général de la SMLH**, le **22 Septembre prochain** à « **Action Philippe STREIT** », **5 Rue Emile Streit 25340 ANTEUIL de 10 h à 15h** (déjeuner organisé sur place). Toutes précisions vous seront communiquées en temps voulu : des possibilités de transport seront organisées.

Pour accéder au site internet de la SMLH, et s'orienter vers notre section :

<https://www.smlh.fr/>